Saint-Caradec

Manisfestations estivales

Octobre 2014

Bulletin N°127

Permanence des élus :

M. le Maire :
Samedi matin
de 11h à 12h
Mmes et Mrs les
Adjoints et Délégués :
sur rendez-vous

Horaires de la mairie :

Mardi, mercredi,
vendredi :
9h00 -12h00
13h30 - 17h00
Jeudi : 9h00 -12h00
Samedi : 10h30 -12h00

Contact :

02 96 25 00 49
mairie.st-caradec@
wanadoo.fr

Bibliothèque :

Mardi : 16h30 -19h
Mercredi : 10h30 - 12h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
Tél : 02 96 25 09 14

Commémoration

Le lundi 4 août les communes deTrévé et Saint-Caradec se sont unies pour commémorer, 70 ans plus tard, les événements tragiques de début août 1944 au cours desquels plusieurs jeunes résistants ont été tués par les Allemands.

Au pont du Moulin de Saint-Caradec, une plaque avait été installée après la guerre, portant les noms de Arthur Grossmann (le seul Américain mort au combat dans le Sud des Côtes d'Armor), François Bescond et Maurice Marigot. Devenue presque illisible, la municipalité de Trévé l'a remplacée.

Plaque commémorative au pont du moulin

La cérémonie s'est poursuivie dans le bourg de Saint-Caradec, où une plaque est apposée sur le bar le Melt'in, à la mémoire de François l'Hostis, 19 ans, arrêté le 6 juin 1944, membre d'un commando de

Stèle de François l'Hostis

huit jeunes résistants FFI torturés et pendus en bordure de route N164, le 9 juin 1944. Resté pendu 72 h, avec interdiction de le dépendre sous peine de mort, de nombreux Caradocéens ont conservé cette image toute leur vie. » note le maire Alain Guillaume.

L'hommage suivant a été rendu à Georges Divenah d'Hémonstoir, 21 ans, pris lors d'un contrôle au pont de Belle-Isle en Hémonstoir, il est trouvé en possession d'un revolver. Il sera arrêté, puis emmené dans le jardin de l'actuelle propriété Le Jeune. Martyrisé il creusera sa tombe avant d'être abattu et enterré par les Allemands.

La dernière station a conduit la centaine de personnes à la stèle érigée face au cimetière où l'on peut lire les noms de Joseph Sommier et Jean Boscher. Ils ont été

Tombe de Georges Divenah dans le parc Le Jeune

pris les armes à la main sur la route de Saint-Thélo, torturés et abattus. Leurs corps ont été retrouvés le lendemain matin, à l'endroit précis de la stèle.

Stèle près du cimetière

Joseph Sommier, 32 ans, était le père d'Annette Sommier, 3 ans à l'époque et Jean Boscher, 36 ans, avait deux enfants dont Jean, décédé il y a 8 mois. Mais son épouse et sa fille étaient présentes ce lundi « tous les ans nous sommes venus fleurir la stèle» indiquent les deux familles.

La commémoration de ces événements s'est terminée par un vin d'honneur à la salle des fêtes offert par la municipalité.

Arthur Grossmann

Présent ce lundi 4 août, Jean-Yves Le Meur s'est rendu l'après-midi sur la tombe du soldat américain Arthur Grossmann dans le cimetière américain de St James dans la Manche. Il y a déposé une gerbe offerte par la commune.

Les pardons

Saint Quidic

Organisé par la FNACA, le pardon de Saint-Quidic a lieu toujours le premier dimanche de juillet. Les fêtes ont commencé vers 1974, sous la présidence d'Eugène Le Cam. On ne voyait plus la chapelle sous la végétation. Rémy Mahoudo a succédé à Eugène comme président en 1979 et a décidé de poursuivre les animations : courses de poneys en 1979 et 1980, en 1981 début des courses cyclistes durant vingt ans.En 2002, inovation avec un repas sous chapiteau. Tous les ans, le comité nettoie les abords de la chapelle sur deux journées et effectue quelques travaux d'entretien sur le bâtiment.L'an prochain, la messe sera encore célébrée à la chapelle et suivie de l'apéritif sur le site. Cependant le repas aura lieu à la Salle des Etoiles, pour plus de confort et sans crainte de la météo.

Une journée de sortie est organisée tous les deux ou trois ans. Cette année la ballade a eu lieu à Nivillac avec repas cochon grillé puis visite de la Presqu'île de Rhuys.

Saint Laurent

La petite chapelle dédiée à Saint-Laurent et Saint-Joret était comble dimanche 10 août pour la messe animée par la chorale paroissiale. Pour la bénédiction de l'eau, comme chaque année, une procession s'est dirigée jusqu'à la fontaine, bien restaurée et toujours bien fleurie par les riverains.
Enfin, chacun a pu se retrouver et échanger autour d'un apéritif servi par le comité des Amis de Saint-Laurent.

Saint Marcel

Dimanche 31 août, la petite chapelle Saint-Marcel a accueilli de nombreux fidèles.
Le Père Sagorin, est venu célébrer la messe assisté par Christian Duault responsable du relais paroissial.
A la fin de la célébration, les fidèles se sont retrouvés pour partager un moment ensemble autour du verre de l'amitié servi près de la chapelle qui est toujours bien entretenue et fleurie par les habitants du village.

Test d'aptitude

Equipe de Langast avec Inox

Le dimanche 28 août, la société de chasse organisait un test d'aptitude naturelle (Tan) pour de jeunes chiens de race épagneul Breton et setter gordon. Succès pour cette édition avec plus de 80 chiens qui ont participé au concours et plus de 500 repas ont été servis sous le chapiteau dressé à cette occasion. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine pour la Nationale du club de l'épagneul breton.

Ronde de Vallées

Pour sa 26 ième édition la Ronde des Vallées, la commune a pour la première fois pris une part active à son organisation en accueillant trois courses.

Passage place du Martray

Le président Jean-Yves Mahoudo remercie les bénévoles et la mairie pour leur participation et leur investissement.

Les écoles

Ecole d'Hilvern

63 élèves ont fait leur rentrée le 2 septembre.
L'équipe enseignante reste inchangée :
. Nadia CONNAN, directrice, a la charge des PS-MS et GS, secondée par Isabelle DUAULT, ASEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) employée communale,
. Kristell FOUTREL enseigne au CP-CE1
. Leslie HEDIDI aux CE2-CM
. Stéphanie MOISAN, EVS (Emploi de Vie Scolaire) aide la directrice de l'école dans les tâches administratives.

Ecole Sainte-Thérèse

La rentrée à l'Ecole Sainte-Thérèse :
Nous avons accueilli une nouvelle institutrice à mi-temps avec Marie-Pierre NICOLAZIC en maternelle, et nous avons retrouvé Isabelle HAMON en CP-CE1, Bernadette LE FAOU en CE2-CM1 et CM2.
Les effectifs de l'école sont de 64 élèves répartis dans 3 classes. L'année scolaire a bien commencé sous le soleil, avec la mise en place des TAP, et les nouvelles habitudes à prendre !
Bonne année à tous : petits et grands.
Isabelle HAMON

Marché de Noël

Notre nouvelle association «Les Marchés de Sandra» est fière d'annoncer la date de son premier marché de Noël. Vous pourrez y découvrir des créations uniques, toutes fabriquées par des artistes professionnels locaux, artisans et traiteurs (les conditions : que ce soit « Fait maison »).

le 16 Novembre - Salle des Etoiles
11h00 - 18h00

Seront présentés : de la céramique, des Teddy Bears, des cartes, des sacs, de la broderie, de la couture, du bois, des articles de Noël, de l'alimentaire.

Un Salon de thé est proposé aux visiteurs sur place.
Entrée et tombola gratuite.
Pour plus d'informations, consulter *lemarchesdesandra.blogspot.fr* ou contacter la présidente Sandra Sheward au tél. 02 96 25 08 72 ou par mail : marchesdesandra@gmail.com

Sandy

Stage de Patchwork et Teddy Bear Le Goaf -St Caradec-Email: Sandy-Sheward@hotmail.com
Website: www.chez-sandra-jane.com -Blog: http://chezsandrajane.blogspot.com -Tél : 02 96 25 08 72 / 06 04 43 72 60

CAP SPORTS 2014-2015

(Association Sportive et Culturelle de la Région de Loudéc : Trévé, St-Caradec, Hémonstoir et St-Maudan)
Objectif : découvrir des activités sportives et apporter une culture sportive aux enfants de 5 à 11 ans.
Ces activités sont mises en place par les communes en partenariat avec le Conseil Général des Côtes d'Armor et encadrées par des éducateurs de l'ACSE (Cidéral).
Les enfants extérieurs à la commune peuvent s'inscrire.
A Saint-Caradec, la pratique sportive a lieu le vendredi à la Salle Multisports de 17h00 à 18h00.
12 Places sont disponibles pour les classes CE/CM.

Inscriptions en Mairie. Tarif : 35 € à l'année.

Activités proposées :

. Semaine 38/47 : Jeux de ballons

. Semaine 48/05 : Jeux traditionnels

. Semaine 06/15 : Jeux de raquettes

. Semaine 18/25 : VTT

Renseignements auprès de l'animateur sportif Michel JOUAN (06.44.91.94.92)

Fleurissement

Samedi midi, les participants au concours de fleurissement étaient invités par la municipalité et le comité de fleurissement à un pot d'amitié précédé de la remise d'un bon d'achat à chaque participant et d'une orchidée au premier de chaque catégorie.
Le maire Alain Guillaume a tenu à féliciter les participants, le jury, les bénévoles qui participent au fleurissement communal. Concernant l'usage des désherbants, la réglementation sera de plus en plus stricte et «j'appelle chacun d'entre vous à enlever chardons et mauvaises herbes devant sa porte». Marie-Christine Cadoux, a rappelé qu'à partir de 2018 les produits phytos seront totalement interdits pour les collectivités sauf dans le cimetière et sur les terrains de foot. A partir de 2020, les particuliers n'en trouveront plus dans le commerce. Elle a aussi invité «les personnes qui ont des réclamations, des suggestions, des idées pour le fleurissement communal à se faire connaître en mairie et par écrit».
Rappel des lauréats, Marion Liziard et Jérôme Floch, Evelyne Rouault, Madeleine Mahoudo, Le Caradoc et Lucienne Le Maître. Ont également participé dans les différentes catégories François Blanchard, Anne Chapel, Eliane Grimault, Anne Michel, Isabelle et Thierry Le Maux, Irène et Yannick Jouan, Nathalie Le Couturier, Lucienne Jouan et François Michel.

Randonnées

Dimanche 28 septembre, les randonnées proposées par l'association Sports et Loisirs ont été couronnées de succès. Environ 120 vététistes se sont engagés sur les deux circuits proposés, qu'ils ont jugé «d'une bonne technicité avec des passages un peu plus sportifs mais très intéressants». Les 180 autres étaient des marcheurs qui ont apprécié la balade. Les bénévoles, mobilisés derrière la présidente Gwenaëlle Le Maintec et son mari Christophe ont assuré les ravitaillements, la sécurité, l'accueil au départ et à l'arrivée, dans une excellente ambiance.
Il ne faut pas oublier les propriétaires qui acceptent gentiment que les randonneurs traversent leurs terres, sans eux, pas de randonnée possible. Les annonceurs sont aussi associés à ce succès ainsi que les chasseurs qui ont accepté de ne pas chasser sur les secteurs des circuits.

Les activités de l'association.
Tous les mercredis soir, à la salle des sports de 20 h à 22h badminton; la marche nordique c'est le jeudi à partir de 19 h, départ de la salle des sports, vendredi de 19 h à 20 h à la salle des fêtes, danse latino rythmique. Il est encore possible de s'inscrire dans les groupes, rendez-vous sur place au moment de l'activité.

Vie des entreprises

Garage Pellan

C'est une page qui se tourne pour le garage Pellan
Le garage a été créé par André Péllan en 1946. Après un court séjour dans les bâtiments Cormeau, le garage a été construit le long de la nationale 164, à l'endroit actuel . (photo)
Il prit l'enseigne Citroën et une pompe à essence a été installée.
Au fil des années André et son épouse Yvonne ont travaillé, André au garage et Yvonne à la pompe à essence et à la gestion. Ils ont deux enfants, Annick et Alain, et c'est tout naturellemet que Alain fait des études de mécanique et rejoint son père. En 1978 il reprend l'affaire familiale qui compte trois salariés. Mais la roue tourne et l'heure de la retraite a sonné pour Alain.

Alain Pellan, Marie-Madeleine Visdeloup, Richard Le Fur (nouveau propriétaire) et Frédéric Collin

C'est une nouvelle page qui s'écrit avec la reprise de l'entreprise par un des salariés, Richard Le Fur. À 41 ans, il connaît bien le garage puisqu'il y travaille depuis 19 ans en qualité de carrossier, peintre et un peu de mécanique. Frédéric Collin, 18 ans de maison, mécanicien et technicien Citroën et Marie-Madeleine Visdeloup, secrétaire-comptable, seront à ses côtés. Les services proposés sont inchangés : vente neuf et occasion, réparations toutes marques et station-service.
Tél Garage Le Fur
02.96.25.00.08

Alain accompné de sa mère Yvonne, son épouse Marie-Joëlle et deux de leurs enfants Alexandre et Anaïs.

Le Roux S.A.

Le Roux change de nom et devient Celt'Agri
C'est non seulement un changement de nom mais presque un changement de métier. Si la clientèle reste la même, le produits proposés deviennent bien différents. Laurent Le Roux désire proposer des matériels aux éleveurs adaptés à leurs productions. Celt'Agri veut aussi continuer à être présent sur le marché du matériel attelé où son expérience est son meilleur atout. Cela sous-entend « un engagement précis, avec une nouvelle vision de la distribution du machinisme agricole en étant plus à l'écoute de la clientèle »
Il commercialise plusieurs marques de matériels attelés et de matériels d'élevage et deux marques de tracteurs « inconnues chez nous, l'une est coréenne et l'autre autrichienne, ce sont de petits

tracteurs, simples et fiables et répondant à des besoins ciblés d'éleveurs ».
mail contact@leroux-sas.fr; site www.leroux-sas.fr

Une nouvelle durée de validité pour la carte d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures (plus de 18 ans) est passée de 10 à 15 ans.
La prolongation ne concerne pas les cartes d'identité délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans. Cette nouvelle date de validité concerne à la fois : les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 et les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.La prolongation de 5 ans est automatique et n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur la carte d'identité ne sera pas modifiée.Pour les personnes qui souhaitent voyager avec une carte nationale d'identité dont la date initiale de validité sera dépassée, il est possible de télécharger sur le site servicepublic.fr, un document officiel leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères.

Aide communale aux familles utilisant les transports scolaires

Comme chaque année, la commune prend à sa charge 50 % des frais de transport scolaire pour les collégiens de la commune.
Cette aide n'est pas automatique, pour l'obtenir, chaque famille devra déposer son RIB et une copie de la carte de transport scolaire à la mairie.
La date limite de dépôt des dossiers pour l'année scolaire 2014/2015 est fixée au 31 octobre 2014.

Civisme

Rappel :
Propreté de l'écopoint et des poubelles : Seulement les bouteilles (verres et plastiques) et les cartons.
TRIEZ et emmenez le reste à la déchetterie de Loudéac.
En cas de manque au règlement il encourt une amende de 500 €.
«L'écopoint n'est pas un dépottoir»

Elagage

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, les arbres, branches, haies qui empiètent sur le domaine public communal doivent être coupés à l'aplomb de la limite séparative. L'élagage est à la charge des propriétaires ou de leurs représentants.
Les propriétaires concernés qui souhaiteraient prendre part à cette campagne commune d'élagage sont invités à se faire connaître en mairie dès que possible.

Ronde des Artistes

Les « 10 ans de la Ronde des Artistes « verra la participation d'une quinzaine d'artistes réputés (graveurs et sculpteurs) dont un peintre officiel de la marine sur le weekend du 11 et 12 octobre 2014.
Deux invités d'honneur :
M. Jean LE MONNIER peintre officiel de la marine pour ses sculptures.
M. Erik SAIGNES pour la gravure (qui fabrique lui même son papier).
Un hommage sera rendu au peintre d'Erquy HAMONET.
Un vernissage est prévu à 11h30 le samedi.Tous les artistes seront présents, durant le weekend.
Tarif : gratuit - Contact : 06 50 14 75 79

Commémoration du 11 novembre

Vous possédez des documents (photos, cartes postales, courriers...) ou des objets (obus, casque ...) sur la guerre 14-18, vous pouvez toujours vous faire connaître auprès de la mairie pour participer à l'exposition qui aura lieu dans le cadre de la commémoration du centenaire du début de la guerre en hommage aux soldats de notre commune qui y ont participé.
Ces documents (carnets militaires, courriers, cartes postales, photos…) seront scannés et rendus. Si vous voulez participer à la collecte vous pouvez contacter la mairie ou me joindre au 02-96-25-08- 28 ou par mail à l'adresse : fcojean@orange.fr.
François Cojean